

VILLE
DE
BRICQUEBEC

Bricquebec, le 7 janvier 2015



Le Maire de Bricquebec,

SERVICE PASSEPORTS

Modification des horaires d'accueil

A compter du 1^{er} février 2015, des permanences vont être mises en place au service Passeports.

Les personnes désirant faire établir un passeport devront se présenter en mairie

**Le mardi, le mercredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h sans rendez-vous**

Le vendredi uniquement après prise d'un rendez-vous

Vous remerciant de votre compréhension,

Le Maire,
Patrice PILLET.

